

**Il a 50 ans, il va me coûter cher...
Elle habite trop loin, je ne l'appelle même pas...
Il est divorcé, ça va être compliqué pour les déplacements...**

A Compétence Egale salue l'obligation de formation à la non-discrimination.

Depuis fin janvier, dans toutes les entreprises d'au moins 300 salariés et les entreprises spécialisées dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement doivent se former à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les 5 ans. Depuis 10 ans, A Compétence Egale lutte contre les discriminations et œuvre pour un recrutement plus juste. L'association accueille donc très favorablement l'obligation de formation et propose un parcours de formation pensé par des recruteurs pour des recruteurs.

Des recruteurs formés par des recruteurs !

Depuis 10 ans, A Compétence Egale lutte contre les discriminations dans le domaine du **recrutement**. De par son expertise, l'association a fait partie du groupe de travail mis en place par les Ministères, préfigurant la loi Egalite.

Sébastien Bompard, Président de l'association, précise « **L'obligation de formation est un outil performant, d'autant plus lorsqu'il s'inscrit dans une politique plus globale portée par les dirigeants** et orchestrée par la Direction des Ressources Humaines. C'est l'occasion de prendre conscience de l'immense gâchis de la discrimination mais surtout de développer une meilleure image employeur, à travers l'identification de ses propres stéréotypes, la recherche de performance et de potentiel et une évaluation plus professionnelle. »

A Compétence Egale réunit plus de 1 000 recruteurs, en cabinet ou en entreprise, qui ont réunis leur contribution pour mettre en place une formation ad'hoc.

De la sensibilisation à l'action : parcours complet

A Compétence Egale propose donc depuis plusieurs années une formation « **Compétences et Egalité des chances** » pour apprendre ou se perfectionner à **recruter en évitant les pièges de la discrimination** en insistant notamment sur le traitement des demandes discriminatoires par les clients et managers internes.

GUIDES A COMPÉTENCE EGALE

Comment recruter sans discriminer

Stephanie LECCERF



Depuis 2007, plus de 1600 personnes ont été formées aux bonnes pratiques **du recrutement**, notamment grâce aux membres de l'association qui développent des actions de formation auprès de leurs collaborateurs et clients.

compétence
EGALE

Pour en savoir plus :
Demandez le guide pratique 'Recrutez sans discriminer' [ici](#)
Bénéficiez un accès au module e-learning
Participez à une prochaine séance de formation
Interviewez une entreprise déjà formée

Créée en mars 2006, l'association A Compétence Egale fédère les recruteurs qui s'engagent contre les discriminations à l'embauche et pour la promotion de la diversité dans l'emploi. Ils sont tous obligatoirement formés à la non-discrimination dans le recrutement. Elle représente aujourd'hui 104 implantations territoriales, comptant plus de 1000 consultants et 15000 recrutements en CDI par an. En 2009, l'association a créé les 48 heures pour la diversité. En 2013, cet événement s'est développé nationalement pour devenir la Semaine A Compétence Egale pour la Diversité.

Ses membres :

Abaka Conseil, Almas Associates, Altaïde, Arcadia, Asserteam, Attitudes, Auréane, Badenoch & Clark, Capital Ressources, Espace Emploi Carrefour, CCLD Recrutement, Circular Search, De Corgnol & Agnès, EHC, Ethis RH, Experis executive, Feature DDC, FNC (R)essources (H)umaines, Forstaff, Futurestep, Future DDC, Fyte, Global Mind Search, Hudson, Humanessence, Human Wealth, JLO Emploi, Kacilé, Kreno Consulting, Lincoln Associates, Linkeom, Linman & Associés, Managing, Michael Page, Mo Conseil, Morgan McKinley, Morgan Philips Executive Search, Orga Search, Page Executive, Page Personnel, Peoplexpert, Phileum, Progressis, Retail Connection, Robert Half, Robert Walters, Selexens, Statim RH, Talents First, Taste, Théodore Search, Uman Partners, Walters People, Yourway Hr.